

<https://simone-signoret.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article777>




Mardi 1er septembre :
organisation de la rentrée à
l'école maternelle

- Vie de l'école - Direction école maternelle -



Publication date: lundi 31 août 2020

Copyright © Ecole Simone Signoret - Tous droits réservés

Madame, Monsieur,

La rentrée à l'école maternelle aura lieu mardi 1er septembre **pour tous les élèves de moyenne et grande sections (nés en 2016 et 2015)** à partir de 8h20 et jusqu'à 8h40.

(L'accueil des petites et toute petites sections se fera selon les modalités données dans l'article du 13 juillet et lors de l'inscription pédagogique.)

Afin d'éviter les attroupements les parents qui accompagnent les enfants :

- dans les classes de Cécile Greuling et Ghislaine Rochat passeront par la cour de récréation ;
- dans les classes de Corinne Rocheblave et Céline Bonpain passeront de l'autre côté du bâtiment en longeant la cour de l'école élémentaire ;
- dans les classes de Sylvie Panel et Amandine Bartoli se présenteront à la porte de la salle du périscolaire (à droite après le préau) où les maîtresses les accueilleront.

Tous les parents continuent ensuite leur chemin et quittent l'école selon le sens de circulation établi.

Dans les classes de moyennes et grandes sections, il n'y aura ni accueil des parents en classe, ni réunion avec les parents d'élèves le mardi 1er septembre. Les modalités de réunions de rentrée vous seront données par chaque enseignante dans le courant du mois de septembre.

Voici la note de rentrée qui vous présente toutes les informations utiles de l'école maternelle.

<https://simone-signoret.etab.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/docx-a6e7c.svg>

Voici un document à compléter et à apporter à l'enseignante de votre enfant en moyenne et grande sections mardi matin.

<https://simone-signoret.etab.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/docx-a6e7c.svg>

Afin de limiter le nombre d'adultes dans la cour de l'école et aux abords de l'école, nous vous demandons à ce qu'il n'y ait qu'un seul adulte avec un masque qui accompagne les enfants d'une même famille.

AUCUN ADULTE NON MASQUE NE SERA AUTORISE A RENTRER DANS LA COUR DE L'ECOLE.

Nous savons que ces mesures sont contraignantes, mais nous comptons sur l'esprit citoyen de chacun dans l'école et aux abords de l'école.

Bonne rentrée à tous !